



Comment organiser sa démarche RSE en entreprise ?

Par vidéoconférence

26 octobre 2021



Agnès Coupez

- Conseillère à la clc depuis 2017
- Coordinatrice RSE depuis 2019
- Experte agréée INDR depuis 2015
- Membre du Comité Opérationnel de l'INDR depuis 2020
- Membre fondateur et administratrice de ProRSE.

Contact : agnes.coupez@clc.lu

Tél : 439 444 712

- Vous accompagner dans vos premiers pas vers une démarche RSE
- Levez vos freins !!
- Vous aider dans votre organisation interne
- Comprendre vos enjeux et les atouts de la RSE pour votre entreprise
- Vous aider dans votre organisation interne
- Vous sensibiliser aux projets de loi en cours concernant la gouvernance responsable

Les principaux freins

- C'est trop complexe- je ne sais pas comment m'y prendre !
- Je ne sais pas combien cela va me coûter !
- Mon entreprise est trop petite ! Cela ne me concerne pas !
- C'est une mode ! Je ne sais pas ce que cela va m'apporter !
- Mes équipes sont déjà débordées - manque de moyens humains !
- Ce n'est pas prioritaire !

PARTIE 1

COMPRENDRE LA RSE ET LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ ENVERS UNE ENTREPRISE

Qu'est ce que la RSE ?

« L'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

L'objectif est d'aller **au-delà** de l'application de la législation en matière d'environnement, de droit social, de santé et de sécurité au travail.

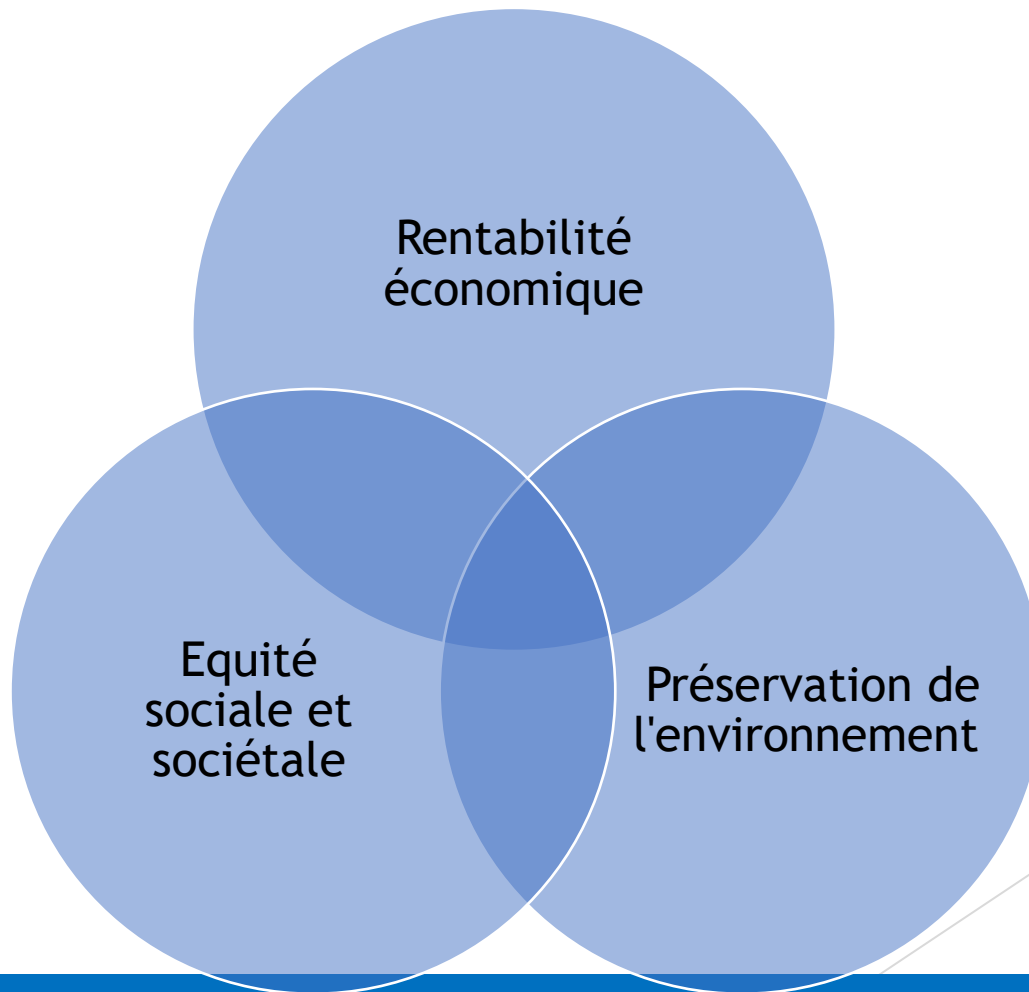
Les attentes d'une société envers une entreprise

- la pérennité de l'entreprise
- sa conformité juridique
- sa conduite
- son engagement social

Les 3 grands piliers de la RSE

Il existe 3 grands piliers sur lesquels on peut agir au sein de son entreprise :

- **L'économie** : c'est le volet de la gouvernance avec la mise en place de structures qui vont lui permettre de prendre des décisions et la possibilité de mettre en œuvre sa stratégie.
- **Le social** : c'est le volet des ressources humaines : le comportement de l'entreprise envers ses salariés.
- **L'environnement** : c'est la mise en œuvre une politique écoresponsable (empreinte écoresponsable, pollutions, nuisances, économie circulaire).



Un équilibre entre 3 valeurs fondamentales

Une entreprise qui s'inscrit dans une démarche RSE s'oblige à garder un équilibre entre ces 3 valeurs fondamentales.

Une démarche RSE réfléchie se répercute à la fois sur la rentabilité économique, sur les salarié-es mais aussi sur le reste de la population.

En fonction du secteur d'activité de l'entreprise, de son historique, les enjeux en matière de RSE seront différents.

Ce qu'il faut retenir

- C'est une démarche volontaire et les enjeux sont propres à chaque entreprise en fonction de son secteur d'activité, son histoire, sa culture .
- Il faut se préparer à des contraintes réglementaires possibles pour les PME dans les années à venir.
- C'est une approche globale. Elle ne doit pas se traduire par des actions isolées mais doit être intégrée dans la stratégie globale de l'entreprise.
- L'entreprise va agir sur différents piliers au sein de l'entreprise et concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales.
- Votre entreprise a certainement mis en place des actions relevant de la RSE mais celles-ci n'ont pas été mise en évidence.

COMMENT S'ORGANISER EN INTERNE ?

Les conditions

- Engagement de la direction (car la RSE doit faire partie de la stratégie globale de l'entreprise)
- Définir le périmètre de sa démarche (siège, filiales...)
- Nommer un coordinateur RSE

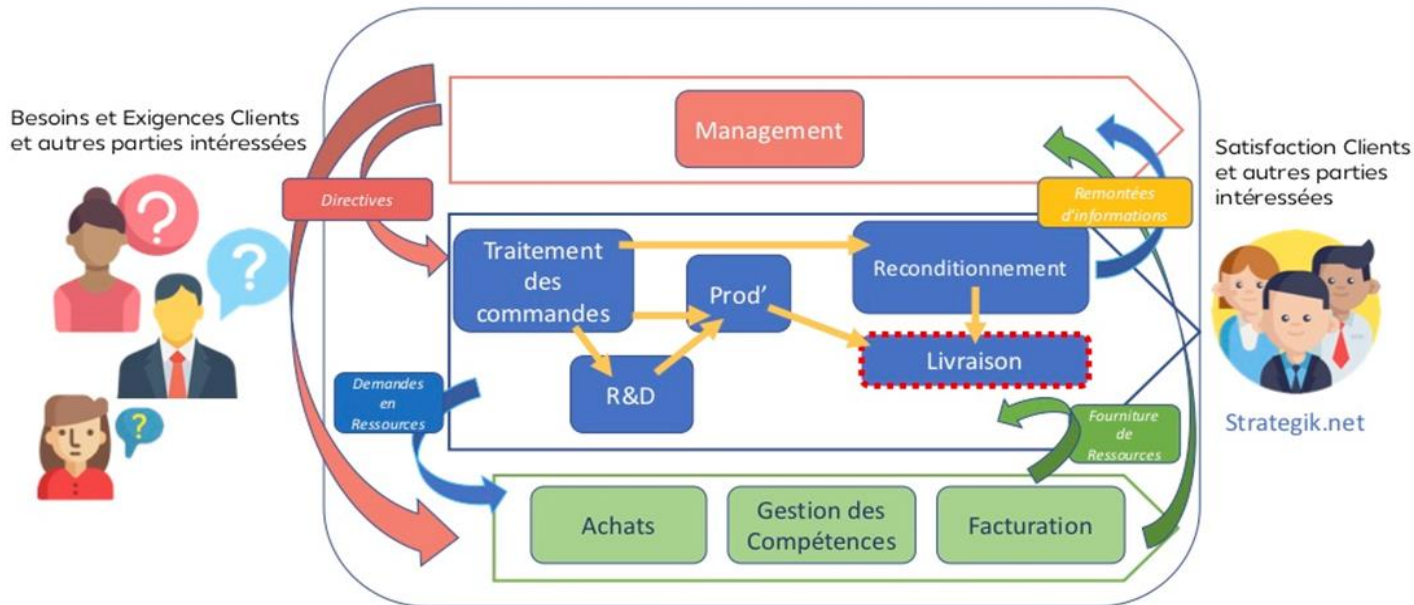
Le rôle du coordinateur est d'accompagner un interlocuteur dans la mise en place d'une action RSE et de mobiliser les collaborateurs autour d'un projet RSE

- Idéalement créer un groupe de travail RSE (les midis de la RSE...)

Faire un état des lieux - Comprendre son entreprise

- Identifier toutes les activités de son entreprise
 - Organigramme
 - Cartographie des activités (les départements, les unités, les flux entre ses activités)

Faire un état des lieux - Comprendre son entreprise



Faire un état des lieux - Comprendre son entreprise

- Identifier les parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, prospects, les associations locales, les communes, les ministères, le voisinage ...).
- La cartographie des parties prenantes va dépendre de l'entreprise, de sa culture, de son secteur d'activité et comprendre les intérêts des parties prenantes en les consultant par exemple.

Faire un état des lieux - Comprendre son entreprise

- Comprendre la valeur de son entreprise tout en tenant compte de son histoire et de sa culture : pourquoi sommes-nous là, qu'apportons-nous à la société, quelle est notre utilité, quelle est notre mission ?
- Identifier les impacts positifs ou les impacts négatifs (au niveau économique, les impacts sociaux ou environnementaux)
- Faire une analyse SWOT (force, faiblesse, opportunités, menaces)
- Faire une analyse Pestel (identifier et mesurer les éléments susceptibles d'impacter son activité)

- Comprendre ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- Utiliser une matrice de priorisation (enjeux importants, enjeux prioritaire..)

Se poser la question :

Est-ce que la non prise en compte de cet enjeu constitue un risque pour ma performance financière / un risque juridique / un risque réputationnel / un risque pour ma capacité d'opérer mes activités ?

LES 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis (Agenda 2030)



Quelques exemples

➤ Volet économique /gouvernance

Processus de la gestion des risques, la conformité juridique, les procédures, le comportement responsable (éthique, transparence), adopter un devoir de précaution, la gestion des parties prenantes, les coopérations, la communication...

Quelques exemples

➤ Volet social

Qualité de la vie au travail, la politique de rémunération, le recrutement responsable, l'égalité, la diversité, la formation, le développement professionnel, le dialogue social, l'employabilité...

➤ Volet environnemental

La gestion efficiente des ressources, l'économie circulaire, des installations selon des critères responsables, l'optimisation des transports, la gestion des déchets, la réduction de la pollution et des nuisances.

Ce qu'il faut retenir

Chaque stratégie RSE est unique, la démarche RSE doit ressembler à l'entreprise

- La stratégie RSE doit être intégrée dans la stratégie globale de l'entreprise. L'engagement de la direction est absolument nécessaire car la mise en place d'une démarche RSE demande un investissement en temps surtout lors de la phase démarrage.

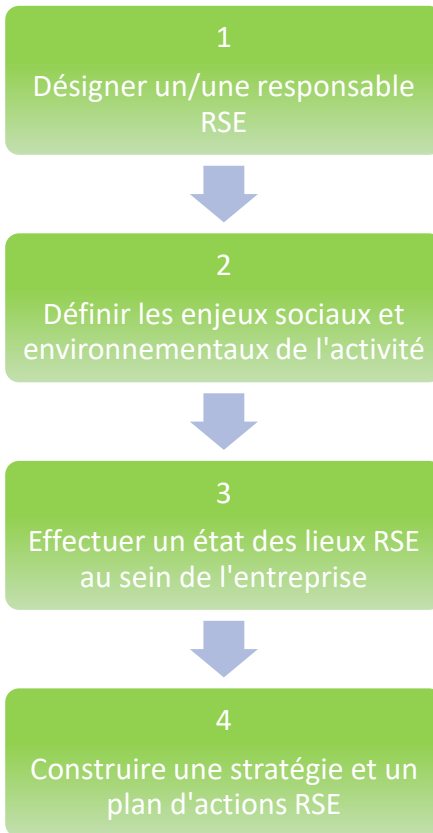
Ce qu'il faut retenir

- Pour définir sa stratégie, on peut se baser sur les 17 objectifs de développement durable et les décliner dans son entreprise. La stratégie RSE est l'identification des sujets RSE prioritaires.
- La stratégie RSE doit permettre de créer de la valeur : connaissance dans l'entreprise, une amélioration des procédures, de la création de valeurs sociétales (dans l'intérêt du consommateur, de la société).

Mise en place de votre plan d'actions

- Il est suffisant de définir 3-4 actions réalisables pour une année
- Il est important de mettre une échéance, d'identifier les personnes en charge du projet et d'obtenir si besoin un budget suffisant pour la mise en œuvre de l'action
- Le plan d'actions doit être approuvé par la direction et communiqué aux collaborateurs

Les différentes étapes



Pour vous aider

Le guide ESR de l'INDR téléchargeable sur www.indr.lu (prix 89 euros)

Le programme ESR - Entreprise responsable www.esr.lu avec son cycle de formations certifiantes.

L'accompagnement en entreprise par un consultant/expert INDR (liste sur le site indr.lu)

Il existe différentes aides pour les PME : « aides aux services de conseils pour PME » sous guichet.lu

Luxinnovation : programme Fit4circularity

Comment faire certifier sa démarche RSE ?

- Le Label existant au Luxembourg
 - Le « Label ESR » de l'INDR
 - Le Label européen « responsibility Europe » (F/CH/Lux)
- Les chartes et programmes
 - Charte de la diversité
 - Charte de la médiation
 - Programme « Actions positives »
 - Programme vision zéro
 - Le pacte national Entreprises et droits de l'homme...



clc
7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg



info@clc.lu



+352 439 444-1



www.clc.lu



www.facebook.com/clcLuxembourg



[clc-confederation luxembourgeoise du commerce](https://www.linkedin.com/company/clc-confederation-luxembourgeoise-du-commerce)